



25e anniversaire des TAP !

AKTUALITÄT

BILDUNG

Donnerstag, 26. august 2021

25e anniversaire des TAP !

Découvrez, en 5 dates clés, les activités périscolaires mises en place à Vélizy-Villacoublay.



1996 : Création de l'aménagement des rythmes scolaires

L'initiative de l'équipe éducative de l'école Mermoz réunie autour de sa directrice Ghislaine Drevon, des réflexions approfondies sont menées pour mieux prendre en compte les besoins biologiques et physiologiques des élèves. Le maire Raymond Loisel et son adjointe Annie Bogue s'enthousiasment pour ce projet et le proposent comme « site pilote » au ministre de la Jeunesse et des Sports, Guy Drut. Les 292 élèves élémentaires de l'école sont alors retenus pour expérimenter les Ateliers en Temps Scolaire Libéré (ATSL).

1997 : élargissement du dispositif

Après son expérience réussie, l'école Mermoz est rejointe par l'établissement scolaire Mozart dont la directrice soutenait activement l'aménagement des rythmes scolaires. Les activités se multiplient pour offrir aux enfants des alternatives de réussite scolaire et de développement personnel. Acteurs de leurs parcours, les élèves trouvent plus de motivations à étudier. Ainsi, broderie, judo, mosaïque, ou art du cirque donnent envie d'aller à l'école tous, sans peur de l'échec. Ce dispositif séduit bientôt les autres écoles de la ville et de nombreuses associations véliziennes proposent des initiations à leurs activités sportives et culturelles.

2014 : Un dispositif étendu à tout le pays

Avec la réforme des rythmes scolaires, le ministre de l'éducation Vincent Peillon, met en place au niveau national : les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Si les élémentaires de la ville bénéficiaient d'1h15 d'ATSL depuis 1996, ce n'était pas le cas des classes maternelles. Tous les enfants adoptent un nouveau rythme hebdomadaire passant d'une semaine de quatre jours à une semaine de quatre jours et demi. Ainsi à partir de

15h45, des ateliers sportifs ou culturels sont proposés gratuitement à tous.

2017 : Fin des TAP pour les maternelles

Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer autorise le retour à la semaine de 4 jours et les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP) dans toutes les écoles maternelles de la ville disparaissent devant le constat de la fatigue des plus jeunes enfants. Les élèves des classes élémentaires continuent de bénéficier du dispositif.

2021 : Nouvelle organisation des TAP

À partir de la rentrée les enfants auront 1h30 d'activités péri-scolaires, deux jours par semaine, au lieu de 1h15 quatre jours par semaine actuellement. Ce réaménagement souhaité par la communauté éducative permet de proposer des activités plus qualitatives aux enfants et d'étendre certains ateliers à l'ensemble des écoles telles que l'activité poney ou la piscine. Il permet aussi d'améliorer la gestion logistique des ateliers par les équipes encadrantes.